

COMPTE-RENDU
CONSEIL MUNICIPAL
DU LUNDI 08 FEVRIER 2021

L'an deux-mille-vingt-et-un, le lundi 08 février à 20 heures et 30 minutes,

Le Conseil Municipal légalement convoqué le 1er février 2021 conformément aux articles L 2121-9 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Thierry RESTIF, Maire

PRESENTS : M. RESTIF, Mme PÉRON, M. LUGAND, Mme ROLLAND, M. BOUÉ, M. AUBRÉE, Mme DESFOUX, M. LE VERGER, Mme PEZON, M. BLANDIN, Mme FERRÉ, M. BRÉAL, Mme LEGRAND, M. PETER, Mme MONHAROU, M. AUBIN, Mme THEBAULT, M. DOUARD, Mme DELONGLÉE, M. LECELLIER, Mme BLANCHARD, M. DESMOTS, Mme PORAS, Mme REICHSTADT, M. GUIBERT

EXCUSÉS : Mme RUPIN, M. MOQUET

POUVOIR :

SECRÉTAIRE : M. AUBIN a été nommé secrétaire de séance.

Les membres du Conseil municipal reconnaissent que les convocations ont été régulières et qu'une note de synthèse était bien annexée aux convocations.

ORDRE DU JOUR :

- 1) Approbation du procès-verbal de la réunion du 11 janvier 2021

Commande publique :

- 2) Marché dojo, danse et espace jeunes - Modification
- 3) Extension cimetière – Approbation dossier PRO et DCE

Finances locales :

- 4) Demande DETR – extension cimetière
- 5) Demande de subvention au titre des amendes de police
- 6) Demande de subvention auprès de la Région Bretagne au titre de la restauration – valorisation des édifices publics – Propriété Mahé

Urbanisme :

- 7) Prescription de la révision allégée n°1 du PLU
- 8) Prescription de la révision allégée n°2 du PLU

Domaine et Patrimoine :

- 9) Acquisition terrain cadastré section AD n°186 sis 5 Rue Victor Hugo
- 10) SDE35 – Effacement des réseaux rue Lancelot – Approbation de l'étude détaillée et de la convention y afférente
- 11) Enedis – Déplacement de lignes électriques – Convention de servitudes

Fonction publique :

- 12) Personnel titulaire, stagiaire et contractuel – Lignes directrices de Gestion des ressources humaines

Environnement :

- 13) SMICTOM – Rapport d'activité 2019

Compte-rendu des décisions prises par délégation

Questions diverses

M. le Maire rend hommage à Madame Valérie SOLLIER-GUESDON, conseillère municipale de 2014 à 2020 et très impliquée dans la ville communale.

Monsieur Le Président ouvre la séance et soumet à l'Assemblée le PV de la réunion du 11 janvier 2021, il est adopté à l'unanimité.

08-21 Commande publique : Marché dojo, danse, espace jeunes - Modification

Le conseil municipal à l'unanimité approuve la modification n°1 à intervenir au lot n°16 – entreprise BERNARD ELECTRICITE pour un montant de + 456.16€ HT portant le marché du lot n°16 de 126 000,00€ HT à 126 456,16€ HT et précise que le montant total du marché, suite à ces modifications, est porté de 1 740 618.97€ HT à 1 741 075.13€ soit 2 089 290,16€ TTC

09-21 Commande publique : Extension cimetière – Approbation dossier PRO et DCE

Le conseil municipal à l'unanimité approuve le projet d'extension de cimetière communal, au stade de la phase PRO, pour un montant estimatif de 479 016,25€ HT et autorise M. le Maire ou son représentant à lancer la procédure d'appel d'offre ouvert et à signer toutes les pièces du marché à intervenir.

10-21 Finances locales – Demande DETR – Extension cimetière

Le conseil municipal à l'unanimité approuve les travaux d'extension du cimetière ainsi que le plan de financement présenté. Il sollicite une subvention de l'Etat du titre de la Dotation d'Equipeement des Territoires Ruraux (DETR) d'un montant de 30% du montant HT des travaux plafonnés à 200 000 €.

11-21 Finances locales – Demande DETR – Aménagement cheminement piéton

Le conseil municipal à l'unanimité approuve les travaux d'aménagement d'un chemin piétonnier à aménagement entre le cimetière paysager et le centre-ville. Il sollicite une subvention de l'Etat du titre de la Dotation d'Equipeement des Territoires Ruraux (DETR) pour l'aménagement d'un cheminement piéton d'un montant de 30% du montant HT des travaux plafonnés à 300 000 €.

12-21 Finances locales – demande de subvention au titre des amendes de police

Le conseil municipal, à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire à solliciter l'attribution d'une subvention auprès du Conseil Départemental au titre de la répartition du produit des amendes de police pour la création d'une nouvelle voie à sens unique de la rue Guynemer vers la place St Exupéry, pour sécuriser la circulation des élèves et le stationnement des cars scolaires. Il décide de substituer ce dossier à celui de la rue Lancelot, précédemment déposé.

13-21 Finances publique – demande de subvention auprès de la Région Bretagne au titre de la restauration-valorisation des édifices publics – Propriété Mahé

Le conseil municipal à l'unanimité sollicité une subvention auprès de la Région au titre de la restauration-valorisation des édifices publics pour des travaux de préservation du patrimoine public et culturel qu'est la propriété Champ Plaisir du peintre Edouard Mahé ; Ces travaux consisteront en la mise hors d'eau et hors d'air, pour préserver la propriété et les œuvres du peintre.

14-21 Urbanisme - Prescription de la révision allégée n°1 du PLU

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de prescrire la révision allégée n°1 du Plan Local d'Urbanisme justifiée par la suppression de la marge de recul loi Barnier le long de l'axe Rennes-Angers.

15-21 Urbanisme - Prescription de la révision allégée n°2 du PLU

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de prescrire la révision allégée n°2 du Plan Local d'Urbanisme justifiée par la suppression d'un linéaire bocager identifié en tant qu'élément du paysage (au Sud du lotissement du Soleil Levant).

16-21 Domaine et patrimoine – Acquisition terrain cadastré section AD n°186 sis 5 Rue Victor Hugo

Le conseil municipal, à l'unanimité approuve l'acquisition de la parcelle cadastrée section AD n°186 pour une superficie totale de 1106m², au prix de 64.000,00 euros, hors frais, soit environ 57,87€/m² et précise qu'il prendra en charge les frais d'édification d'une clôture entre la propriété acquise et la propriété AD n°167. Les frais d'acte seront à la charge de la commune, acquéreuse,

17-21 Domaine et Patrimoine - SDE 35 – Effacement des réseaux rue Lancelot – Approbation de l'étude détaillée et de la convention y afférente

Le conseil municipal, à l'unanimité approuve l'étude technique détaillée, décrivant le projet d'effacement des réseaux rue Lancelot, ainsi que l'estimation financière présentée et autorise M. le Maire à signer la convention à intervenir.

18-21 Domaine et Patrimoine - Enedis – Déplacement de lignes électriques – Conventions de servitude

Le conseil municipal, à l'unanimité autorise M. le Maire à signer les conventions de servitudes A06 qui pourront lui être soumises, à intervenir avec ENEDIS.

19-21 Fonction publique - Personnel titulaire, stagiaire et contractuel – Lignes directrices de Gestion des ressources humaines

Le conseil municipal prend acte des lignes directrices de gestion des ressources humaines applicables au 1er janvier 2021 pour une période de 6 ans, et révisables à tout moment.

20-21 Environnement – SMICTOM – Rapport d'activité 2019

Le conseil municipal prend acte du rapport d'activité 2019 du SMICTOM.

Compte-rendu des délégations confiées au Maire par le conseil municipal

➤ Déclarations d'intention d'aliéner :

Une décision de non préemption a été prise à l'occasion des cessions des parcelles :

- Section ZI n° 24 sise 67 rue des Colonels Dein, appartenant à M. et Mme BECAN (décision n°2021.001U)
- Section AC n° 252 sise 26 rue des Colonels Dein, appartenant aux consorts CHENAIS – BARBRON – MOREAUX – GAUTIER - BOUCAULT (décision n°2021.002U)
- Section ZI n° 296 sise 11 rue Robert Surcouf, appartenant à M. et Mme GENUIT (décision n°2021.003U)

➤ Location inférieure à 12 ans

- Convention d'occupation de la vitrine du magasin de Mme RENEAU, pour y installer une décoration de Noël, dans le cadre de la fête des lumières (décision n°2021.005DP)
- Convention d'occupation des bureaux 1&2 et des salles 1 & 2 de la salle polyvalente, dans le cadre de la mise en œuvre d'un centre de vaccination (décision n°2021.006DP)
 - Commande publique :
- Avenant n°1 au contrat de maîtrise d'œuvre confiée au groupement Atelier du Canal/Quarta pour l'aménagement d'une opération de dynamisation en centre-ville dans les arrières de la rue Pavie pour une rémunération forfaitaire ramenée à 53 470€ HT (décision n°2021.007M)
 - Cimetière
- Concession n°1848 pour une durée de 15 ans
- Concession n°1849 pour une durée de 15 ans

Questions diverses

➤ Centre de vaccination de Retiers
La date d'ouverture n'est pas encore déterminée.

➤ Permanences sociales :
Avec le réaménagement des locaux de la salle polyvalente en centre de vaccination (mobilisation des bureaux 1&2 et des salles 1&2), les permanences du CDAS, du CLIC et de la CAF ont été réorganisées soit à l'ADMR, soit à l'étage de la mairie, soit dans l'ancienne maison médicale de garde.

➤ Réorganisation de la gendarmerie
Actuellement rattachée à la Guerche de Bretagne, la gendarmerie de Retiers dépendra de la communauté de brigade (COB) de Janzé à compter du 1^{er} mars prochain.
La gendarmerie de Retiers va rouvrir 2 jours par semaine puis éventuellement 3 jours par semaine avec le samedi, jour de marché.

A Retiers, le 12 février 2021

Le Maire,
Thierry RESTIF

